

CONGRES INTERNATIONAL DES DIRIGEANTS DE SOCIETES COMMERCIALES OHADA

ABIDJAN (NOVOTEL PLATEAU) LES 09 et 10 JUILLET 2014

THEME :

**« COMPRENDRE ET SE PREMUNIR CONTRE LES RISQUES DE
RESPONSABILITE CIVILE, PENALE, FISCALE ET SOCIALE DES
DIRIGEANTS DES SOCIETES COMMERCIALES DANS L'ESPACE
OHADA »**

PUBLIC CIBLE

- DIRIGEANTS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OHADA ET AUTRES FORMES DE SOCIÉTÉS
DANS L'ESPACE OHADA (LES 17 ETATS-MEMBRES) ;
- ACTIONNAIRES/ASSOCIÉS DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES, ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS ;
- LES CADRES DIRIGEANTS ET CADRES SUPÉRIEURS DANS LESDITES SOCIÉTÉS ;
- CHEFS D'ENTREPRISES, INVESTISSEURS ..., CE CONGRÈS EST LE VÔTRE !

PROGRAMME DU CONGRES INTERNATIONAL:

SESSION DU MERCREDI 09 JUILLET 2014

8H00-8H30 OUVERTURE DE LA SESSION :

ARRIVEE ET INSTALLATION DES INVITES ET
PARTICIPANTS.

8H30-9H00 : Cérémonie d'ouverture

9H00-10h30 : **Module 1** : Le dirigeant d'entreprise face aux
risques de violation des prescriptions du nouveau droit des
sociétés commerciales et sanctions.

Intervenant : **Joseph KAMGA**, Consultant en droit OHADA et
contentieux des affaires, Élysée Avocats(Paris), chargé
de mission et du suivi des réformes en droit OHADA à l'UNIDA,
Président de l'AEDJ

10h30-11H00 : Pause-café

11h00-12h30 : **Module 2** : Le dirigeant d'entreprise face aux
risques de condamnation à des peines privatives de liberté
(aspect pénal).

Intervenant : **Me YAO KAMA Marius**, Avocat à la Cour,
Barreau de Cote d'Ivoire

12H30-14h00 : Pause déjeuner

14H00-16h00 : **Module 3** : Le dirigeant face aux risques de
responsabilité civile dans la prise de décisions de gestion
au sein des sociétés commerciales.

Intervenants : **GNAGNE Mel Gilles**, magistrat / **Camille BEDI**,
Juriste, Diplômé d'Etudes Approfondies en droit privé
fondamental, Expert de contenu en Environnement juridique des
affaires à l'Institut international des Eaux et de l'Environnement
de Ouagadougou (2IE/FOAD).

16h00 -16 h30 : pause de clôture de la première journée.

SESSION DU JEUDI 10 JUILLET 2014

8H00 -10H00 : **Module 4** : La responsabilité fiscale du Dirigeant
d'entreprise et les risques de condamnation au paiement de la dette
fiscale de l'entreprise.

Intervenants : **Camille BEDI**, fiscaliste, diplômé de 3e cycle en
fiscalité pratique des entreprises, Directeur des Missions fiscales
au cabinet international de conseils fiscaux et d'auditeurs JF2A.
AFFALY TIASMAN, Auditeur fiscal, diplômé d'audit du CESAG de
DAKAR, diplômé de 3e cycle en fiscalité des entreprises, Consultant.
10h00-10h30 : Pause- café

10h30-12h30: **Module 5** : l'entreprise face à l'inspection du travail et
au tribunal du travail : la responsabilité du chef d'entreprise et les
risques de condamnation.

Intervenants : **ABBLE ANASTHASIE**, fonctionnaire à l'inspection du
travail, spécialiste des contentieux devant l'inspection du Travail /
Me YAO KAMA Marius Avocat au Barreau d'Abidjan.

12h30-14h00 : Pause déjeuner

14h00-15H30 : **Module 6** : "La responsabilité des dirigeants
d'entreprise en matière de prévoyance sociale (sécurité sociale)

Intervenant : **DIOMANDE YAYA**, cadre dirigeant à la CNPS,
Ex-Inspecteur à la Conférence Inter africaine de la prévoyance
sociale(CIPRES) /Directeur de la protection sociale au Ministère
d'Etat, ministère de l'Emploi et des affaires sociales.

15h30-17h00 : **Rapport général du congrès suivi de la remise du
guide des dirigeants d'entreprises et des attestations de
participation/ Photo de famille. Cocktail de Clôture**

TARIF : 395 000 TTC



NB : Offre dans la limite des places disponibles (délai limite d'inscription le 04 Juillet 2014)

Pour tous renseignements, inscriptions et Réservations retourner nous la Fiche
d'inscription à infos@jf2a.com ou appelez :

Mlle ALINE Melme au 22 43 93 31 / 49 57 96 58

M. Jean-Marc DJOBO au 21 00 36 91 / 09 88 43 26

Mlle BEDI au 05 88 29 74